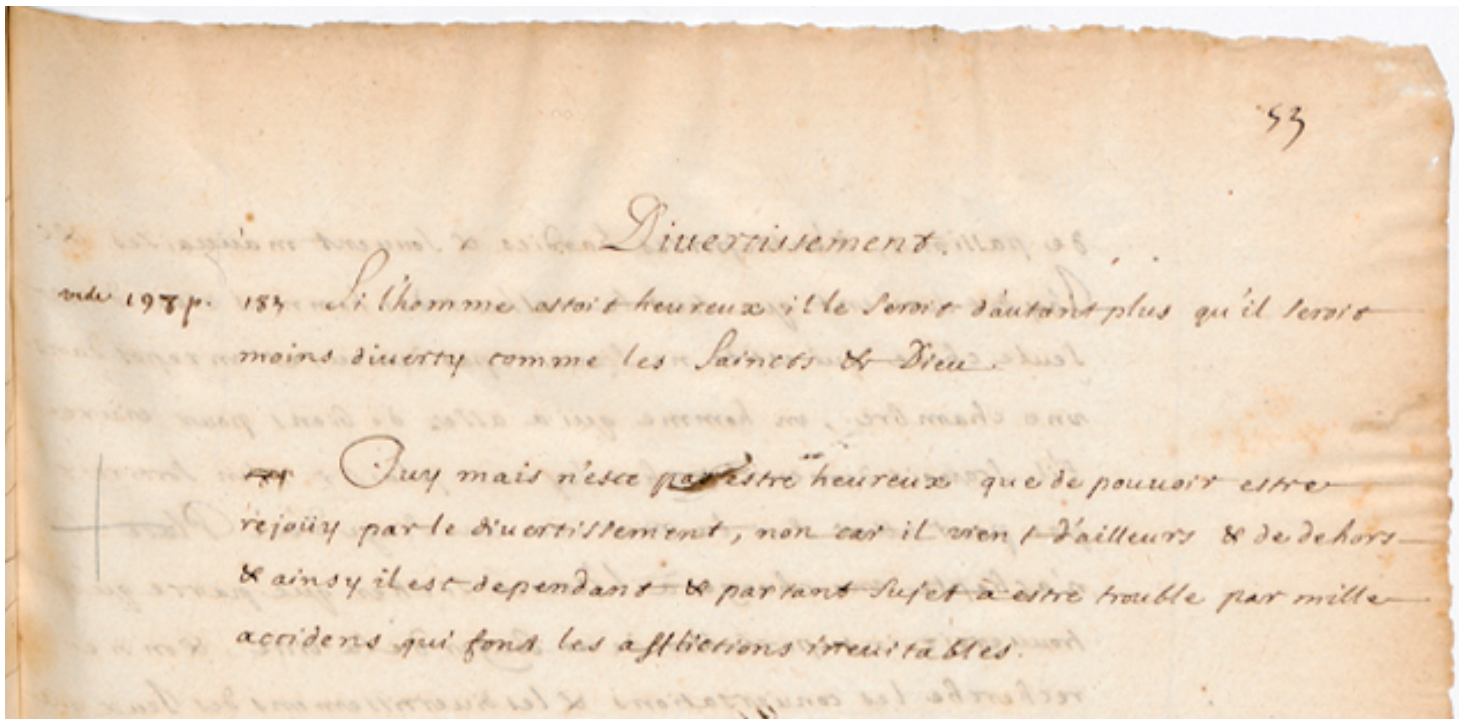
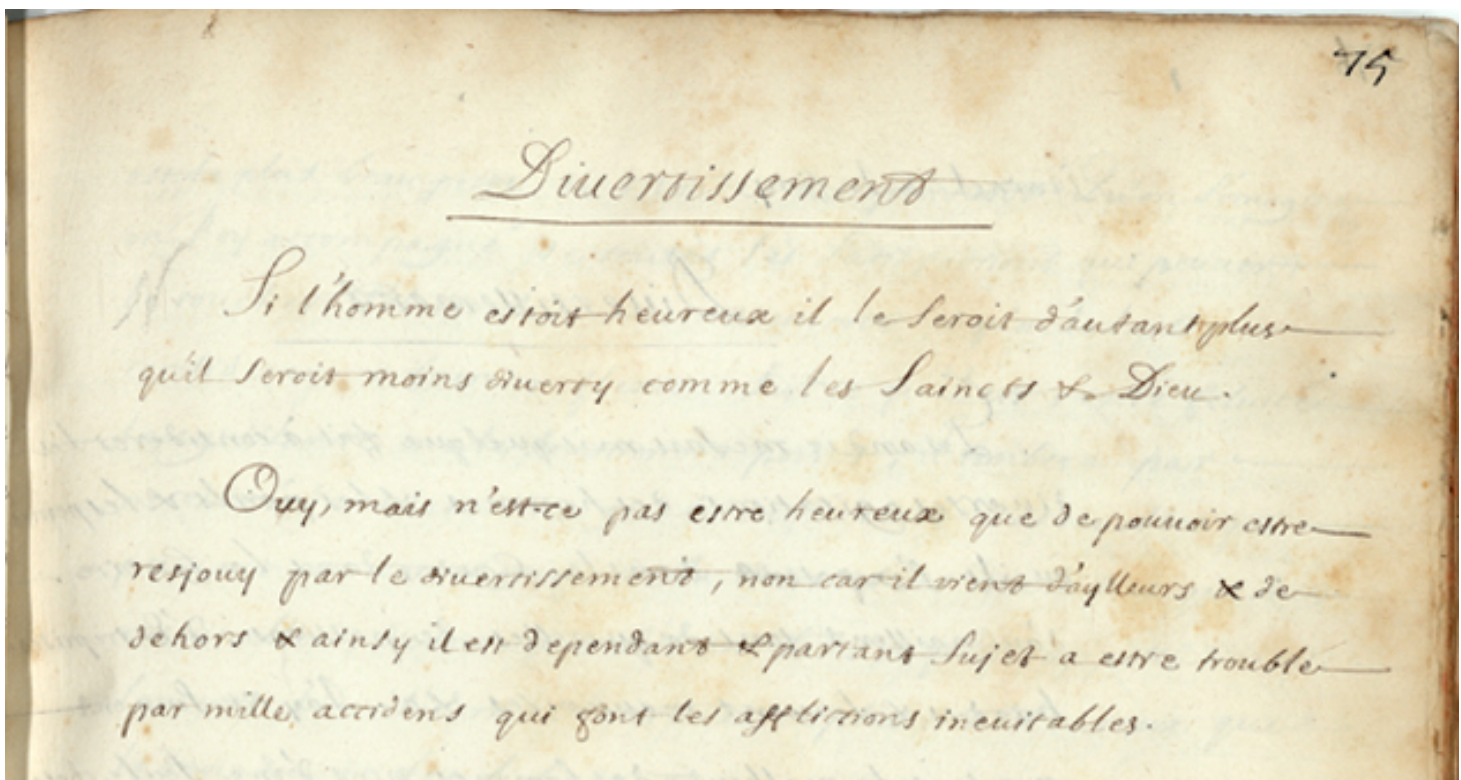


Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>C<sub>1</sub>, p. 53C<sub>2</sub>, p. 75

*Divertissement* est le titre de la liasse. Rien ne s'oppose à ce qu'il soit aussi celui du fragment. Le *Recueil des originaux* ne contient pas de papier sur lequel le titre seul aurait pu être écrit.

Marques en marge de C<sub>1</sub> et de C<sub>2</sub> (N au crayon) et soulignement des titres dans C<sub>2</sub> : voir la description des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>.

Le papier original étant absent du *Recueil des originaux*, il n'y a ni accolade ni indication de page du Recueil.

Les deux paragraphes ont été numérotés 183 et 184 puis le numéro 184 a été barré et réutilisé pour numéroté le paragraphe suivant (voir le fragment *Divertissement 2*). Un signe en forme de 8 a été ajouté au crayon en face du premier paragraphe (à gauche du numéro 184). Il n'a, semble-t-il, aucun lien direct avec la concordance. Comme dans *Contrariétés 2*, le numéro, écrit à la plume en face du deuxième paragraphe (184), a été barré et aucun signe en forme de 8 n'a été ajouté en face de ce paragraphe. Peut-être est-il en relation avec la numérotation des fragments.

Un commentaire a été ajouté à la plume à gauche du premier paragraphe. L'encre semble être la même que celle qui a été utilisée pour numéroté le paragraphe. On peut lire « vide 198 p. ». Selon Proust Gilles, "Les Copies des *Pensées*" in *Courrier du Centre International Blaise Pascal*, n° 32, 2010, p. 40-41, c'est la même main - peut-être celle de Louis Périer - qui a numéroté les cahiers du *Recueil des originaux*, numéroté les paragraphes dans la Copie C<sub>1</sub> et paginé cette Copie. De plus, « Le sens du commentaire serait voir p. 198 qui pourrait être un renvoi au texte : « La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement [...] » (Sel. 33). » En effet, le texte de ce fragment (*Dossier de travail* 32 - Laf. 414, Sel. 33) est transcrit dans la page 197 v° de la Copie C<sub>1</sub>.

Une grande croix a été tracée au crayon en marge du deuxième paragraphe. Selon Proust Gilles, *Ibid*, p. 41, « [Ces croix] correspondent à autant de fragments déjà publiés en 1844 sous leur état original, y compris dans le *Rapport* de V. Cousin (1843). Elles sont probablement dues à Faugère. »

Le papier original étant perdu, ces Copies sont les seules références accessibles. Deux détails montrent qu'il n'y avait probablement qu'un seul papier : le deuxième paragraphe commence par l'expression *Oui, mais* qui répond à l'expression *Si l'homme* proposée au début du premier paragraphe ; d'autre part on constate, dans C<sub>1</sub> que l'espace laissé par le copiste entre les deux paragraphes est deux fois moindre que celui qui le sépare du fragment suivant (Dans C<sub>2</sub>, le copiste n'a pas respecté cette différence).

Les deux Copies transcrivent le même état du texte à une exception près : dans C<sub>1</sub> le copiste a écrit « n'es-ce » au lieu de « n'est-ce ».